

CHUZELLES

informations



informations



NOVEMBRE - DECEMBRE 2010

N° 110

Sommaire :

- Page 1 : Le mot du maire
- Page 2 : Les vœux du maire
- Page 6 : Conseil municipal du 26 novembre 2010
- Page 9 : Commission travaux et urbanisme
- Page 10 : Commission affaires scolaires et périscolaires
- Page 11 : Commission « affaires sociales » et commission communale d'action sociale (CCAS)
- Page 13 : Etat Civil 2010
- Page 14 : Infos CAPV
- Page 15 : Informations sportives
- Page 16 : Pêle-mêle
- Page 17 : Ça se passe à Chuzelles !
- Page 20 : Chuzelles 2010

Le mot du maire

En ce début d'année, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2011.

Vous pourrez retrouver dans les pages suivantes le bilan de l'année 2010 ainsi que les perspectives 2011 présentées lors de la cérémonie des vœux aux Chuzellois du mercredi 5 janvier au mille Club.

Que 2011 soit propice à la réalisation de vos projets personnels et professionnels.

Marielle Morel

Bonne
Meilleurs année
Vœux 2011

Responsable de publication :
M.MOREL

Comité de rédaction :
R.ALIX ; C.BOREL ; L.BUTHION ;
A. LE GOUGUEC ; G VERNAY.

Selon la tradition, les vœux du maire se sont déroulés au Mille Club le mercredi 5 janvier 2011 devant une nombreuse assemblée. A l'issue du discours de Madame le Maire, tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet dans une ambiance chaleureuse.

Chuzelles – vœux 2011

Vœux de la municipalité du mercredi 5 janvier 2011

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente au nom du conseil municipal de Chuzelles nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

Avec le passage à 2011, c'est une nouvelle décennie qui commence. Si je vous demande ce qui a marqué la période 2000 – 2010, j'imagine la variété des réponses, lesquelles dépendent de la sensibilité de chacun. Toutefois nul doute que l'on retrouvera dans les événements majeurs, l'attentat terroriste du 11 septembre 2001. Ce fait dramatique a marqué une rupture et demeurera ancré dans les esprits.

Le passage à l'euro le 1er janvier 2002 restera comme un acte important et fédérateur dans la construction de l'Europe. Ce changement de monnaie aura été synonyme d'une hausse des prix pour certains mais, pour les personnes amenées à se déplacer, l'intérêt d'une monnaie unique n'est plus à prouver.

La décennie écoulée a été le théâtre d'une révolution planétaire, certes silencieuse mais qui a conduit à un changement important et rapide des comportements. Il s'agit bien entendu de la révolution numérique symbolisée par l'explosion d'Internet. La période 2000 – 2010 a marqué un changement de nos habitudes, à tel point qu'aujourd'hui Internet est devenu un outil incontournable dans nos échanges au quotidien. Par certains côtés le manque de relation est sans doute préjudiciable, mais n'oublions pas les formidables apports des nouvelles technologies et, pour accompagner ce développement inéluctable, essayons plutôt d'en limiter les effets pervers.

Si nous revenons sur l'année écoulée, 2010 aura été parsemée d'événements douloureux et tragiques mais aussi agrémentée de moments plus légers voire joyeux.

J'ai été comme beaucoup marquée par la déroute comportementale de l'équipe de France de football. Au-delà de la débâcle sportive, c'est le spectacle de personnes ayant perdu toute référence, tout lien avec la réalité qui a le plus choqué. Espérons que ce parfait exemple "de ce qu'il ne faut pas faire" serve de leçon....

Dans un autre registre, le spectacle désolant, qui pourrait faire rire s'il ne risquait pas de déclencher une guerre civile, est la situation dans laquelle se trouve la Côte d'Ivoire. La route menant à la démocratie est un long chemin où la tentation de faire demi-tour est forte, que ceux qui ont le privilège de vivre en démocratie restent très vigilants afin de préserver ce bien si précieux.

Durant 2010 notre planète aura été de nouveau durement touchée par plusieurs catastrophes naturelles : des tremblements de terre en Haïti et en Chine, la sécheresse en Russie et plus près de nous, en France avec la tempête Xynthia.

Sur le plan local, de nombreuses actions ont été lancées en 2010. Beaucoup rentreront en phase opérationnelle très prochainement. Je ne vais pas ici en dresser une liste exhaustive, car vous avez pu, tout au long de l'année écoulée, suivre régulièrement l'avancée de nos projets, dans notre bulletin d'informations "Chuzelles infos" ou en consultant notre site internet, site qui a été refondu pour renforcer son attractivité et prendre en compte la dématérialisation croissante des services administratifs.

Concernant les réalisations de 2010, on peut noter :

- ◆ Les travaux au Mille-club : afin de rendre cette salle plus accessible aux personnes à mobilité réduite, nous avons fait réaliser une rampe d'accès et aménager les toilettes. Nous avons profité de ce chantier pour mettre aux normes l'espace cuisine, changer le mobilier et rafraîchir les peintures. Pour terminer, vous avez pu constater que le parking est en cours d'aménagement.
- ◆ Les gros travaux ont surtout concerné les réseaux et voiries. Le quartier de la Devillière a été raccordé au réseau collectif d'assainissement. La route du Moulin à nouveau sécurisée vient d'être récemment ouverte à la circulation. La fragilisation de cette voie due aux écoulements des eaux pluviales a nécessité d'importants travaux d'enrochement, et le revêtement de la chaussée sera finalisé au printemps. Le centre village a été perturbé par des travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique.
- ◆ Parallèlement à ces réalisations, 2010 aura été marqué par l'instruction et le suivi d'un grand nombre de dossiers dont certains se poursuivront sur 2011.
- ◆ Le plus important est sans nul doute le démarrage de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est le cabinet Interstice qui nous accompagne dans cette démarche. La procédure se déroulera sur environ 2 ans et permettra de définir pour les décennies à venir les nouvelles orientations pour le développement de la commune de Chuzelles.
Ce Plan Local d'Urbanisme s'inscrit dans le cadre de la loi SRU et devra respecter les orientations définies dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et être en accord avec le Plan Local de l'Habitat (PLH) du Pays Viennois. Dans cet esprit nous allons redéfinir le règlement des droits des sols avec comme fil directeur la densification du centre village (le changement de zone de certaines parcelles n'étant pas à exclure).
La phase de diagnostic est terminée, une présentation a été effectuée au cours d'une réunion publique, le 15 décembre dernier. Maintenant nous allons reprendre l'ensemble des enjeux définis dans ce diagnostic pour réaliser le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document obligatoire qui définit les choix et orientations du futur PLU devrait être présenté en réunion publique en milieu d'année.
- ◆ Parallèlement une révision partielle du Plan d'Occupation des Sols (POS) a été engagée pour permettre le lancement dès 2011 (sans attendre l'approbation du PLU) de l'étude d'implantation au centre village de logements aidés assurant une mixité sociale. Cette action rentre dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (PLH) et permettra de rattraper partiellement notre retard en termes d'offre de logements à loyers abordables.
- ◆ Le projet important qui mobilisera une grande part des finances communales (environ 2 M€) sera la construction d'un bâtiment comprenant le restaurant scolaire et les services techniques. Cette opération va rentrer très prochainement dans sa phase opérationnelle ; les travaux doivent commencer la 2ème quinzaine de janvier. Cette construction satisfera au label BBC (Bâtiment Basse Consommation) et rentrera dans les critères d'éco-conditionnalité fixés par le plan climat du Conseil Général de l'Isère. Les enfants bénéficieront d'une structure beaucoup mieux adaptée et plus conviviale pour le temps du déjeuner. De plus ces nouveaux bâtiments amélioreront considérablement les conditions de travail de nos agents. La livraison des bâtiments est prévue pour le 2ème trimestre 2012.

Concernant la problématique des eaux pluviales et de ruissellement sur bassin versant, gérée par la CAPV et par le Syndicat des 4 Vallées, différentes études ont été réalisées courant 2010. La compétence des eaux pluviales et de ruissellement sur bassin versant doit être transférée en 2011, dans un souci de cohérence et de logique de territoire à la CAPV. Concrètement, c'est la CAPV qui aura en charge l'investissement et le pilotage des différents dossiers à mettre en œuvre sur notre commune. Certaines études sont encore en cours et d'autres doivent se concrétiser par des travaux dès 2011. Ces dossiers extrêmement complexes aussi bien techniquement qu'administrativement

(du fait de nombreux interlocuteurs) devraient permettre d'identifier et de hiérarchiser les actions à réaliser car les budgets à engager sont très importants.

- ◆ Les dégâts occasionnés par les eaux pluviales nous rappellent l'importance de la prise en compte des risques naturels dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

- ◆ En 2010 un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été élaboré à l'échelle intercommunale, en collaboration avec les communes de Luzinay, Serpaize et Villette de Vienne ce qui permet de mutualiser les moyens mis à disposition pour faire face aux risques encourus. Ce document qui décrit l'organisation et les moyens à mettre en œuvre lors d'accidents naturels ou technologiques sera complété par le DICRIM (Document d'Information) qui sera distribué dans tous les foyers chuzellois.

- ◆ Enfin en matière de sécurité liée aux déplacements, plusieurs études sont menées de front :
Tout d'abord l'aménagement sécuritaire du centre village, piloté par la commune, entre dans la phase étude et travaux. Les premières réalisations devraient débiter dès la rentrée de septembre.
Concernant la route des Martinières : comme au centre village, la réduction de la vitesse est une priorité, et le projet sous maîtrise d'ouvrage CAPV est en cours, les aménagements correspondants seront réalisés 2ème semestre 2011.
Concernant les déplacements et plus précisément pour la révision du Plan de Déplacement Urbain (PDU) du Pays Viennois, nous sommes très attentifs dans le cadre de notre participation au comité de pilotage. Notre commune est directement concernée par la problématique de circulation du nord de l'agglomération viennoise.

Comme vous avez pu le constater, la commune n'est pas seule face à tous ces projets. Certains sont selon les compétences, sous maîtrise d'ouvrage de la commune, de la CAPV ou du Conseil Général. Mais l'important et c'est de la responsabilité d'un maire, est de savoir rassembler pour avancer collectivement au service du bien commun, ce bien entendu dans l'intérêt général.

C'est dans cet esprit que par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal Sport et Loisirs de la Sévenne (SISLS) la commune de Chuzelles participe au financement des projets de construction à Luzinay, du centre de loisirs géré par le Mille-Loisirs et de nouveaux vestiaires et club-house attenants au terrain de grands jeux.

Un autre projet d'intérêt communautaire, réalisé par la CAPV, et qui sera opérationnel en 2011, sera la structure d'accueil "petite enfance" implantée à Villette de Vienne.

La réalisation de nos projets est évidemment intimement liée à leur possibilité de financement. L'argent public devenant rare, les collectivités vont être confrontées à des contraintes budgétaires fortes mais encore difficiles à anticiper sur du long terme.

Pour rebondir sur les collectivités territoriales, je voudrais vous dire quelques mots sur la réforme territoriale. Cette réforme importante a été au cœur des débats du congrès des maires à Paris en novembre dernier auquel nous avons participé Gilles GAVIOT-BLANC et moi-même. Nous pouvons retenir de cette réforme votée depuis le 10 décembre les points principaux suivants:

- ◆ La commune conservera sa clause de compétence générale. C'est la reconnaissance que l'échelon local reste essentiel, avec la force de la proximité et le lien privilégié irremplaçable avec les citoyens.
- ◆ La création de conseillers territoriaux qui siègeront à la fois au conseil régional et au conseil général de leur département. Les conseillers territoriaux seront élus pour la première fois en 2014.
- ◆ Le changement du mode de scrutin: les conseillers communautaires (la CAPV en ce qui nous concerne) seront élus au suffrage universel direct par un système de fléchage en même temps que les conseillers municipaux.
- ◆ Le changement du mode de scrutin pour les communes de moins de 3 500 habitants comme la nôtre reste encore en débat.

Comme chaque année, je souhaite remercier l'ensemble du monde associatif qui contribue à l'animation de notre village. Au delà des événements festifs, culturels, sportifs...c'est aussi l'occasion d'assurer un lien social dont nous avons tous besoin.

Cette année nous souhaitons conforter notre soutien aux associations qui œuvrent bénévolement au quotidien, au développement de la commune et particulièrement auprès des jeunes et des enfants.

Je remercie également les commerçants, les artisans, les agriculteurs et les entrepreneurs qui font vivre le tissu économique de notre territoire et en cette période hivernale je remercie particulièrement Messieurs Jérôme et Nicolas OGIER qui assurent pour la commune le déneigement de nos voies.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble des agents communaux, qui chaque jour travaillent au service de notre collectivité.

En 2010 pour faciliter l'insertion dans le monde du travail de jeunes sans expérience, nous avons accueilli, dans le cadre de "Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi" trois jeunes. Cette année de formation leur a permis d'entrer dans la vie active, d'acquérir de nouvelles compétences. Nous espérons que cette première expérience facilitera leur entrée sur le marché du travail et nous leur souhaitons bonne chance. Pour Stéphanie GONCALVES qui était affectée au service administratif, c'est déjà une réalité, car nous l'avons recrutée comme stagiaire en vue d'une titularisation. Vous la retrouverez donc au secrétariat de la mairie en 2011.

En octobre 2010 nous avons également accueilli un nouveau garde-champêtre à temps complet, Mr Hervé SANGLARD en remplacement de Mr Loïc AUBRY qui a rejoint Seyssuel.

Nous souhaitons à Stéphanie GONCALVES et Hervé SANGLARD la bienvenue à Chuzelles.

Je tenais aussi à remercier l'équipe municipale pour le travail accompli, chacun dans son domaine de compétence.

Afin d'être plus efficace dans l'instruction et le suivi des dossiers nous avons adapté notre fonctionnement en resserrant le nombre des commissions et en renforçant leur rôle. Dans ce cadre deux conseillers délégués ont été nommés ; André TRUCHET conseiller délégué au sein de la commission urbanisme et travaux, ce pour seconder Gilles GAVIOT-BLANC et prochainement Lydie BUTHION sera proposée conseillère déléguée à la commission qui regroupe désormais la communication, les associations et les animations que j'ai en charge.

Je vous propose de noter sur vos agendas quelques dates:

- ◆ Le mercredi 23 mars ; pour assister à une nouvelle création d'Olivier PONSOT. Ce spectacle découverte s'inscrit dans le cadre du festival de l'humour qui cette année fêtera sa 30ème édition.
- ◆ La journée environnement avec la remise des prix des maisons fleuries ; le samedi 16 avril
- ◆ La municipalité a souhaité dans le cadre de l'opération "théâtre en balade" renouveler l'expérience de 2010. Nous accueillerons le vendredi 13 mai ici même à 20h30, la troupe du théâtre Saint-Martin avec la pièce «Aimez-vous les viennoiseries aux fruits rouges ».
- ◆ Le 13 juillet ; le feu d'artifice, à Chuzelles cette année, en collaboration avec Luzinay

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2011.

Que cette nouvelle année vous apporte ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, bonheur, santé et réussite.



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le vingt six novembre, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Marielle MOREL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 16

Date de convocation du conseil municipal : 18 novembre 2010

PRESENTS : Mme MOREL Marielle, Maire, G. GAVIOT-BLANC, P. ALLARD, MT. ODRAT, R. ALIX, C. BOREL, L. BUTHION, C. COURNOT, G. GONIN, O. HIRSCH, A. LE GOUGUEC, G. TOURNIER, A. TRUCHET.

EXCUSES : B. DECHASSE donne pouvoir à MT. ODRAT
H. JANIN donne pouvoir à M. MOREL
MT. CARRET

SECRETAIRE : L. BUTHION

DELIBERATION N°45 : Modification de l'autorisation de programmes crédits de paiement (APCP) pour la construction de l'atelier technique et du restaurant scolaire

Rapporteur : G. GAVIOT-BLANC

Par délibération n°13 du 03 février 2010, le conseil municipal avait adopté une autorisation de programme pluriannuel sur trois années pour la construction de l'atelier technique et du restaurant scolaire pour un montant de 1 500 000 €. L'étude de sol, la volonté de la commune de réaliser un Bâtiment Basse Consommation (BBC) et le souhait d'intégrer dans cette opération l'ensemble des prestations du bâtiment engendrent une révision de l'enveloppe budgétaire. Il convient de revoir cette autorisation de programme afin d'avoir les crédits budgétaires nécessaires pour l'ensemble de l'opération.

Madame le Maire propose l'adoption du tableau prévisionnel ci-dessous

Année	Enveloppe budgétaire
2010	300 000
2011	1 400 000
2012	300 000

Le conseil municipal par 13 voix POUR, 1 abstention (A. LE GOUGUEC) et 1 voix CONTRE (R. ALIX) adopte cette autorisation de programme.

DELIBERATION N°46 : Attribution du marché pour la construction de l'atelier technique et restaurant scolaire :

Rapporteur : G. GAVIOT-BLANC

Le marché de travaux relatif à cette opération a été lancé ; la commission d'appel d'offres s'est réunie le 03 novembre pour l'ouverture des plis et le 15 novembre pour l'attribution des 13 lots.

- Lot n°1 : Terrassements, VRD, Espaces verts avec la société GUILLAUD TP pour un montant HT de 154 164.00 €

- Lot n°2 : Gros œuvre, maçonnerie avec la société Millet-Nivon SARL pour un montant HT de 380 952.30 €

- Lot n°3 : Charpente, couverture, zinguerie avec la société EVCM pour un montant HT de 45 054.50 €

- Lot n°4 : Etanchéité avec la société FAVARIO pour un montant HT de 31 700.65 €

- Lot n°5 : Menuiseries extérieures aluminium avec la société SNMA pour un montant HT de 66 524.00 €

- Lot n°6 : Serrurerie, portails, habillage de façades avec la société CONCEPT METAL SERVICES pour un montant HT de 127 042.50 €

- Lot n°7 : Platerie, peinture, faux plafonds avec la société MARRON FRERES pour un montant HT de 90 905.90 €

- Lot n°8 : Menuiseries intérieures bois avec la société EVCM pour un montant HT de 38 566.87 €

- Lot n°9 : Carrelages, faïences avec la société PIAZZA GINO pour un montant HT de 58 307.65 €

- Lot n°10 : Façades avec la société NTB pour un montant HT de 13 050.00 €

- Lot n°11 : Plomberie, sanitaires, VMC, chauffage

Lot déclaré infructueux

- Lot n°12 : Electricité, courants faibles avec la société ETS BEAUX pour un montant HT de 138 888.00 €

- Lot n°13 : Matériel de cuisine avec la société CUNY PROFESSIONNEL pour un montant HT de 52 125.00 €

Le conseil municipal, par 13 voix POUR et 2 abstentions (R. ALIX, A. LE GOUGUEC) prend acte

et autorise Madame le Maire à signer ces différents marchés ainsi que tout document d'ordre comptable, budgétaire et administratif relatif à cette affaire.

DELIBERATION N°47 : Modification de la délibération de délégation de pouvoir au Maire (L2122-22-4)

Rapporteur : M. MOREL

Par délibération n°20 du 10 avril 2008, le conseil municipal avait donné délégation à Madame le Maire pour prendre « toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 206 000 € ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, n'entraînant pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

Afin de ne pas retarder l'exécution des marchés, il serait souhaitable de porter le seuil à 350 000 € HT.

Le conseil municipal approuve par 15 voix POUR cette modification, les autres termes de la délibération du 10 avril 2008 ne font l'objet d'aucune modification.

DELIBERATION N°48 : Acquisition bande de terrain centre village

Rapporteur : M. MOREL

En vue de la construction de l'atelier technique et du restaurant scolaire, la commune souhaite acquérir une bande de terrain sur une parcelle limitrophe à la future implantation du bâtiment.

Il convient d'autoriser Madame le Maire à signer tout document d'ordre administratif, comptable et budgétaire relatif à cette affaire. Le conseil municipal émet un avis favorable par 15 voix POUR.

DELIBERATION N°49 : Syndicat Energie 38 (SE 38) :

Rapporteur G. GAVIOT-BLANC

Le SE 38 réalise l'alimentation électrique basse tension de la station de refoulement d'assainissement de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (CAPV) située sur la commune de Chuzelles. La contribution financière de cette opération sera appelée directement auprès de la CAPV. A cet effet, une convention tripartite (CAPV-Commune de Chuzelles-SE 38) doit être signée.

Or, dans le cadre de l'élaboration de cette convention qui va permettre au SE 38 de récupérer la participation financière auprès de la CAPV, il est nécessaire que la commune délibère également sur ce projet.

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire, les montants prévisionnels sont les suivants :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 14 881 €
- Le montant total de financement externe serait de : 12 013 €
- Les frais de maîtrise d'ouvrage du SE.38, inclus dans le prix de revient : 597 €
- La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 2 270 €

Afin de permettre au SE 38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après étude et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveaux présentés ;
- Prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SE 38.

Le conseil municipal émet un avis favorable par 15 voix POUR.

DELIBERATION N°50 : Alimentation basse tension chemin de Côte Renard :

Rapporteur G. GAVIOT-BLANC

L'alimentation électrique du bungalow Carrière Roger Martin situé Chemin de Côte Renard à Chuzelles nécessite les poses de coffrets et d'un câble basse tension souterrain sur la parcelle B 158, propriété de la commune.

Une convention de servitudes doit être signée entre la commune et ERDF.

Le conseil municipal émet un avis favorable par 15 voix POUR.

DELIBERATION N°51 : Syndicat Intercommunal Sports et Loisirs de la Sévenne (SISL) : Proposition de répartition budget SISLS, compétence « Piscine » :

Rapporteur M. MOREL

Afin de permettre d'établir le budget SISLS compétence « piscine » et du fait de la suppression de la taxe professionnelle (base de calcul pour la quotité de remboursement des emprunts pour chaque commune), les représentants du SISLS proposent un tableau pour servir de base à la modification des statuts du SISLS. La proposition de répartition se réfère à la moyenne des 5 dernières années, le pourcentage pour la commune de Chuzelles serait de 8,90.

Le conseil municipal, par 15 voix POUR, adopte cette proposition de répartition.

DELIBERATION N°52 : Création d'un poste de conseiller délégué aux travaux

Rapporteur : G. GAVIOT-BLANC

Lors de la nomination de Mr GAVIOT-BLANC au poste de 1^{er} adjoint avec la délégation sur l'urbanisme et les travaux, il avait été décidé de ne pas pourvoir un nouveau poste d'adjoint mais qu'un bilan serait fait ultérieurement.

Compte tenu des nombreux dossiers en cours (modification du POS, révision du PLU, bâtiment restaurant scolaire/technique, travaux sécurité centre village, relations avec les partenaires institutionnels, etc...), il est proposé de créer un poste de conseiller délégué aux travaux, qui aura pour mission de travailler en étroite collaboration avec l'adjoint référent et également de suivre au quotidien et sur le terrain avec l'équipe technique les différents travaux en cours.

Il est proposé de désigner en accord avec l'ensemble de la commission travaux Mr A. TRUCHET.

L'indemnité perçue par Mr TRUCHET sera égale 4 % de l'indice brut 1015 soit 152.06 € mensuel.

Le conseil municipal, par 14 voix POUR et 1 abstention (A. TRUCHET) accepte la création de poste de conseiller délégué et la nomination de Mr A. TRUCHET à ce poste.

DELIBERATION N°53 : Création d'un poste « adjoint administratif 2^{ème} classe » à temps non complet :

Rapporteur : M. MOREL

Un contrat aidé d'un an avait été signé en janvier 2010 pour un poste au secrétariat de mairie. Les différentes tâches administratives au secrétariat étant de plus en plus importantes et l'agent sous contrat ayant donné entière satisfaction, Madame le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe, à temps non complet de 26 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2011. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

Le conseil municipal accepte par 15 voix POUR la création de ce poste.

DELIBERATION N°54 : Augmentation du temps de travail d'un agent intercommunal

Rapporteur : M. MOREL

L'intervenante musicale intervient sur la commune sur une durée de 5h par semaine sur l'ensemble des deux écoles. Ce temps de travail est actuellement un peu insuffisant ; aussi Madame le Maire propose d'augmenter son temps de travail hebdomadaire en le passant à 5h30. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

Le conseil municipal accepte, par 15 voix POUR, l'augmentation du temps de travail hebdomadaire de cet agent à compter du 1^{er} janvier 2011.

DELIBERATION N°55 : Validation du règlement du cimetière

Rapporteur : P. ALLARD

Les élus ont pu prendre connaissance du projet de règlement du cimetière, il convient à présent de le valider.

Bien que la perception de la taxe d'inhumation et/ou d'exhumation soit prévue dans le nouveau règlement, les membres du conseil municipal ont

décidé de ne pas la percevoir et n'ont pas arrêté le montant de cette taxe à ce jour.

Toutes les explications ayant été données, le conseil municipal valide par 15 voix POUR ce règlement.

Le règlement est joint à la présente délibération et un extrait du chapitre concernant les mesures d'ordre intérieur sera affiché sur la porte du cimetière.

DELIBERATION N°56 : Décision Modificative n°1 :

Rapporteur : M. MOREL

Désignation	Diminution s/crédits ouverts	Augment. s/crédits ouverts
D6218 : personnel extérieur		3 500 €
D022 : dépenses imprévues fonctionnement	3 500 €	
D023 : Virement à la section investissement	5900 €	
D21316 : Equipement cimetière-opérat.patrim		1380 €
D 6811 : Dotation .amort. immo incorp & corp		5900 €
R021 : virement de la section fonctionnement	5900 €	
R28031 : amortissement frais d'études		5900 €
R2031 : frais d'études - op.patrim.		1380 €

Le conseil municipal approuve cette décision modificative par 15 voix POUR.

DIVERS :

Point sur les travaux :

- Mille Club : la consultation d'un bureau de contrôle va être lancée pour le classement de ce bâtiment en IV^{ème} catégorie.
- Bâtiment technique/ restaurant scolaire : le démarrage des travaux est programmé pour la 2^{ème} quinzaine de janvier 2011.
- Aménagement sécurité en centre village : Les travaux devraient débuter dans le courant du 2^{ème} semestre 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire
Marielle MOREL



COMMISSIONS TRAVAUX ET URBANISME

PLU

La révision avancée et la phase de diagnostic réalisée par le cabinet Interstice a été présentée lors de la réunion publique du 15 décembre. Plusieurs thématiques ont été abordées, le paysage, l'environnement, la population et l'habitat, les déplacements et réseaux, l'agriculture et l'économie. Cette présentation a été dense et il a été décidé de mettre à la disposition des Chuzellois l'ensemble des documents, soit sous format papier consultable en mairie, soit téléchargeable sur le site internet de Chuzelles. Cette réunion a permis également en préambule de rappeler le cadre réglementaire du SCOT (Schéma de COhérence Territorial), document qui s'impose au PLU. Un échange a eu lieu ensuite avec les participants et a permis de répondre aux différentes interrogations des Chuzellois.

La commission Urbanisme va travailler pendant le 1^{er} semestre 2011 sur l'élaboration et la rédaction du PADD (Projet d'Aménagement du Développement durable) et une réunion publique sera programmée cet été, pour cette 2^e phase.

LES TRAVAUX

Construction du restaurant scolaire et du bâtiment technique

Le permis a été délivré et est actuellement affiché sur le terrain ; les entreprises ont été désignées pour la réalisation des travaux. Une réunion de lancement avec l'architecte doit se dérouler début janvier. Les travaux de terrassement débuteront fin janvier. Une cérémonie de pose de première pierre avec l'ensemble des Chuzellois et des partenaires est prévue courant février, ce qui permettra de mieux présenter à tous cette réalisation.

Sécurité dans le village

Deux études sont actuellement en cours dans l'objectif de la réalisation de travaux dès cette année 2011. Une opération conduite par la commune pour la sécurité du centre village avec, une première tranche qui concerne le carrefour devant la mairie (RD36/RD123A), et une étude pilotée par la CAPV pour la sécurité sur la route des Martinières ; sur ce dernier projet, une réunion avec les riverains concernés est programmée début février.

Travaux sur Réseau Electrique

De nombreux travaux ont été engagés dernièrement par le SE 38 ou ERDF pour sécuriser et renforcer les réseaux électriques de la commune, chemin de Boussole, centre village....

Ces travaux nécessaires ont toutefois engendré des gênes au niveau de la circulation et des transports collectifs, nous nous en excusons. Nous avons demandé aux différents partenaires d'être très attentifs sur ces perturbations et nous resterons très vigilants.

Voirie

La route du Moulin a été rouverte mi décembre après des travaux conséquents réalisés par la CAPV. Ce chemin est limité au moins de 3,5t et une reprise de l'enrobé sera réalisée printemps 2011. La réfection du chemin de la Devillière est prévue par la CAPV au printemps 2011. Nous constatons déjà en ce début d'hiver suite aux conditions météo (gel, dégel) une dégradation de certaines routes ; une vérification générale de la voirie sera nécessaire.

INFOS UTILES

La DDT (Direction Départementale des Territoires) lance une opération des points noirs "bruits" en bordure de la RN7. Plusieurs habitations sur notre commune sont touchées. L'Etat a missionné le bureau d'étude COTEBA qui doit prendre contact au mois de février avec les personnes concernées afin de dresser un diagnostic. Les travaux pouvant faire l'objet d'une aide financière de l'Etat sont principalement le remplacement des menuiseries extérieures situées en façade exposées au bruit. Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès de la mairie de Chuzelles.

DIVERS

Nous sommes très régulièrement confrontés aux gênes occasionnées par une circulation intensive des poids lourds à destination de la carrière. Nous devons, en début d'année, à nouveau rencontrer les gérants de cette dernière pour examiner toutes les pistes d'amélioration ; limitation de la vitesse des poids lourds, respect des horaires du fonctionnement de la carrière, mise en place d'un dispositif de nettoyage des véhicules en sortie pour éviter une dégradation de l'état de la chaussée, etc...

Nous avons, en attendant ce rendez-vous, demandé au responsable de prendre toutes les mesures nécessaires et à notre garde champêtre d'être très attentif aux requêtes des riverains.

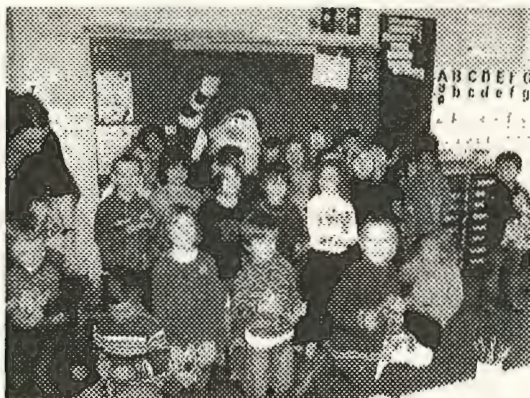


COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Programme chargé en cette fin d'année pour les enfants

Après la soirée contes du 26 novembre (qui tend à devenir maintenant traditionnelle) organisée par notre bibliothécaire et les bénévoles de la bibliothèque suivi d'un goûter, ce fut au tour du Père Noël de visiter les classes le 17 décembre afin de distribuer, un peu avant l'heure, des cadeaux bien mérités.

Chaque enfant a reçu son petit paquet de douceurs confectionné en mairie avec l'aide de membres de l'Association de Parents d'Elèves.



La garderie ne fut pas en reste en proposant un goûter, et le restaurant scolaire son traditionnel repas de Noël, le jeudi 16 décembre.



La Croix Rouge entre à l'école

Juste avant de penser aux vacances, les enfants ont participé à la collecte organisée pour la Banque Alimentaire. Devant le succès remporté (200 kg de denrées collectées) la Croix Rouge tient à remercier l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées.

D'ici les vacances de février, c'est encore avec la Croix Rouge que les enfants des classes de CM1 et CM2 aborderont les gestes de premiers secours.



COMMISSION « AFFAIRES SOCIALES » **& COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Colis de Noël

Cette année, les élus et les membres du CCAS ont eu le plaisir de distribuer les colis de Noël au domicile de 74 personnes de plus de 75 ans (40 personnes seules et 17 couples).

A l'occasion de ces visites, nos aînés ne manquent pas de nous accueillir avec une extrême gentillesse et nous profèrent de nombreux remerciements.

Nous leur retournons leurs compliments, leur délicatesse et nous leur souhaitons à l'aube de la nouvelle année tous nos vœux de santé et de bonheur.

Repas des aînés :

Pour ceux de nos aînés qui préfèrent se retrouver autour d'une table lors du traditionnel repas offert par la municipalité, rendez-vous est pris pour le dimanche 27 mars 2011 au mille club.

Ce sera toujours avec le même plaisir que les membres du conseil municipal se chargeront du service...

REPertoire D'ADRESSES RECENSANT LES ASSOCIATIONS, SERVICES, ETABLISSEMENTS, ORGANISMES DE NOTRE DEPARTEMENT UTILES AUX PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES

(Extrait de l'annuaire de l'autonomie réalisé par le conseil général de l'Isère en direction des personnes âgées et/ou personnes en situation de handicap)

Service autonomie :

3 quai Frédéric Mistral BP 222 38217 Vienne 04 74 87 93 30

Points d'information :

Les Permanences d'accueil approfondi HANDICAP
dans les territoires à Roussillon et Vienne sur rdv 04 14 87 93 30
CAF Vienne 1 montée St Marcel 38209 Vienne 08 20 25 38 20
CPAM – CARSAT de Vienne : 1 place St Pierre 38211 Vienne 04 74 31 09 07

Travailler dans le milieu ordinaire :

CAP emploi OHE Prométhée place Drapière 38200 Vienne 04 74 53 02 75

Aménager ou trouver son logement :

PACT Isère Agir pour l'habitat 42 rue de Bourgogne 38200 Vienne 04 74 85 15 15

Les services d'aide à domicile :

ADMR Intercommunale
de Serpaize Le Village 38 200 Villette de Vienne 04 74 57 91 31
ADPAH Vienne 14 rue Emile Romanet BP 425 38217 Vienne 04 74 85 11 18
AGE d'Or Services 133-135 montée Lucien Magnat 38780 Pont-Evêque 04 74 59 62 43
VIVA Services 49/55 rue Victor Hugo 38200 Vienne 04 74 31 02 79

Téléalarme : 54 avenue Berthelot 38200 Vienne 04 74 78 41 90

Se déplacer : Handibus 38200 Vienne 04 74 78 30 54

Activités sportives : Handivienne 2 place du 19 mars 1962 38200 Vienne 04 74 85 76 17

Activités de loisirs : U.T.A Université Tous Ages mairie 38200 Vienne 04 74 85 41 85

Vacances et nature : Centre équestre Le Couzon La petite rente 38200 Vienne 04 74 53 15 30

Déficiences intellectuelles :

AFIPAEIM Section locale de Vienne
Mr Robert France 59 Impasse de Tourmente 38200 Chuzelles 04 74 57 90 73

Déficiences physiques :

APF Association des paralyés de France			
Bat Gascogne Grand Estressin	38200 Vienne		04 74 85 71 09
Rèves Isère 9 chemin de la petite rente	38200 Vienne		04 74 85 80 92

Deuil et fin de vie :

JALMALV			
112 bis-114 ave général Leclerc	38200 Vienne		04 74 72 12 30 ou 04 74 31 79 21

Maladies Invalidantes :

AFD Association française des diabétiques - région Viennoise			
18 rue Emile Romanet	38200 Vienne		04 74 58 55 55 ou 04 74 85 24 64

Faire un diagnostic ou un bilan :

CAMSP APAJH	2 place des Allobroges	38200 Vienne	04 74 85 48 18
-------------	------------------------	--------------	----------------

Réseaux hospitaliers et de santé :

Centre hospitalier Lucien Husel	Mont Salomon	38209 Vienne	04 74 31 33 33
Réseau Visage CH Lucien Husel	Mont Salomon	38209 Vienne	04 74 31 32 97

Service de soins infirmiers :

SSIAD de Vienne /cantons Nord Sud :Mairie BP 126	38209 Vienne Cedex		04 74 85 86 25
SSR : Soins de suite et de réadaptation :	Centre hospitalier de Vienne		04 74 31 33 33

Etablissement ou service adapté :**œ Pour enfants handicapés :****CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce polyvalent :**

Immeuble la clé des champs	2 place des Allobroges	38200 Vienne	04 74 85 48 18
IME La Bâtie Vienne	Le mont Salomon	38200 Vienne	04 74 85 86 25
ITEP de Vienne	Boulevard Lafayette	38200 Vienne	04 69 85 82 23
SESSAD	Mont Salomon	38200 Vienne	04 74 78 20 20
SESSAD Montbernier	14 rue Lafayette	38200 Vienne	04 74 93 01 90
		et 04 74 59 61 95	

œ Pour adultes handicapés :

MAS	Le Plat du Loup	38200 Seyssuel	04 74 78 37 30
SAVS de l'Isère Rhodanienne	3 cours de l'ambulance	38200 Vienne	04 74 53 40 31
(Antenne de Pont-Evêque	4 plan des Aures	38780 Pont-Evêque	04 74 16 18 64
ESAT Messidor Nord Isère	ZA des Forges	38700 Pont-Evêque	04 74 31 75 30
Ateliers de l'Isère Rhodanienne	ZA de la Gère-Malissol	38200 Vienne	04 74 53 76 60

œ Pour personnes âgées : EHPAD

La Bastide de Jardin	Bérardier	38200 Jardin	04 74 78 38 00
Notre Dame de l'Isle	place de l'isle	38200 Vienne	04 74 31 14 40
Victor Hugo	Route du stade-Saint Ignace	38200 Vienne	04 37 02 18 00
L'Argentière	23 rue Pierre & Marie Curie	38200 Vienne	04 37 02 02 02
Centre Hospitalier	Lucien Husel	38200 Vienne	04 74 31 33 33

Contacts locaux :

Assistante sociale de secteur :	Mme Jurdic	04 78 73 00 10
(centre d'action médico- sociale à Chasse s /Rhône)		

ADMR à Chuzelles	Mme Baudoux	04 74 57 95 62
AFIPAEIM à Chuzelles	Mr France	04 74 57 90 73
Affaires Sociales	Mr Allard (mairie)	04 74 57 90 91

ETAT-CIVIL 2010



NAISSANCES

HYVERNAT Lola	20-janv
COLOMBAN--LECOINTE Wyatt, Alain, Michel	05-févr
VANEL--GENIQUE Nino	06-mars
SAURON Enora	28-mars
MARTINEZ Lucie, Christiane, Maryse	09 -avr
ROBERT Eline, Camille	27-avr
MICOUD Erwann, Antoine	17-mai
VANESSE Kim	17-mai
VANESSE Alyx	17-mai
LOUIS Tifen	20-mai
AVELLANEDA Enzo	24-mai
BENSEFA Kais	11-juin
MONFRAY Mathias	08-juil
OUDOIRE Yohan	12-juil
MOMBRUN Célestine, Marie Ange	30-juil
CHUZEVILLE Nathan	08-août
SANTOS Timandra, Laudina, Antonia	10-août
THOMAS Louane, Christelle	11-sept
THOMAS Manon, Françoise	11-sept
CASTEL Martin, Timothée	15-sept
FREYSS BLONDAT Crystale, Océane, Ambre	19-sept
PERON Esteban	26-sept
CLARET Marie, Amandine, Simone	03-oct
MÉCHIN Raphaël	11-oct
ZANCANELLA Léa	13-oct
POTIER Romane, Ambre, Audrey	20-oct
COLLET Romane	29-oct
RIZZA Malo	11-nov
NAVARRO Lola	27-nov
DURAND CAMACHO Alisée	16-déc
TAPIAS Cassie, Ingrid	17-déc

MARIAGES



MEJEAN	Julien, Guillaume	13- mars
PADRE	Gladys	
TAPIAS	Cédric, Salvador	12-juin
GABRIAC	Julie, Karine	
MORAND	Bruno Frédéric	19-juin
TEA	Déborah	
SOTO	Jérôme, Julien	10-juil
CADDEO	Stéphanie	
SAURON	Jérôme, Stéphane, Olivier	07-août
JANIN	Lysiane	
BERNARD	Jean-Marc	07-août
BRUNET	Séverine	
BANCU	Bernard, Georges, André	18-août
JEAMPIERRE	Christianne, Pierrette, Marie	
MOLINA	Jordane	18-sept
GARCIA	Cindy, Annick, Marie	
BOUCHERAND	Christophe, Claude, Régis	06-nov
COQUELET	Emilie	

DECES



CAMPAYS Marie, Ernestine Vve NIVON	15-janv
RAFFIN Lucienne, Léonie Vve CORGIER	27-janv
VAGANAY André, Jacques	27-févr
CAUËT Maryline, Marie-Josèphe, Rachel Epse DAUPHIN	14-mars
NAVARRO Rafael	15-mars
VENDEVILLE Robert	16-mars
DARMANCIER Jean, Joseph	06-avr
TATIN Jocelyne Huguette	23-juil
GUILLOT Nicole, Rose Epse GUICHARD	29-juil
FÉBRINON Maurice, Louis	08-sept
SCAGLIONE Gisèle, Nicole Epse MARTINEZ	10-sept
DE OLIVEIRA DOS SANTOS Isabel, Maria Epse TAURANT	13-oct
ROUSSEAU Michel, Jean-Claude	09-nov
BORNAND Louis, Joseph	10-nov
LAURENÇON Arlette, Sébastienne Vve MEUNIER	25-nov
AGOERO Mickaël, Hervé	10-déc
FILLON Jeannine, Germaine Epse TODESCHO	22 -déc

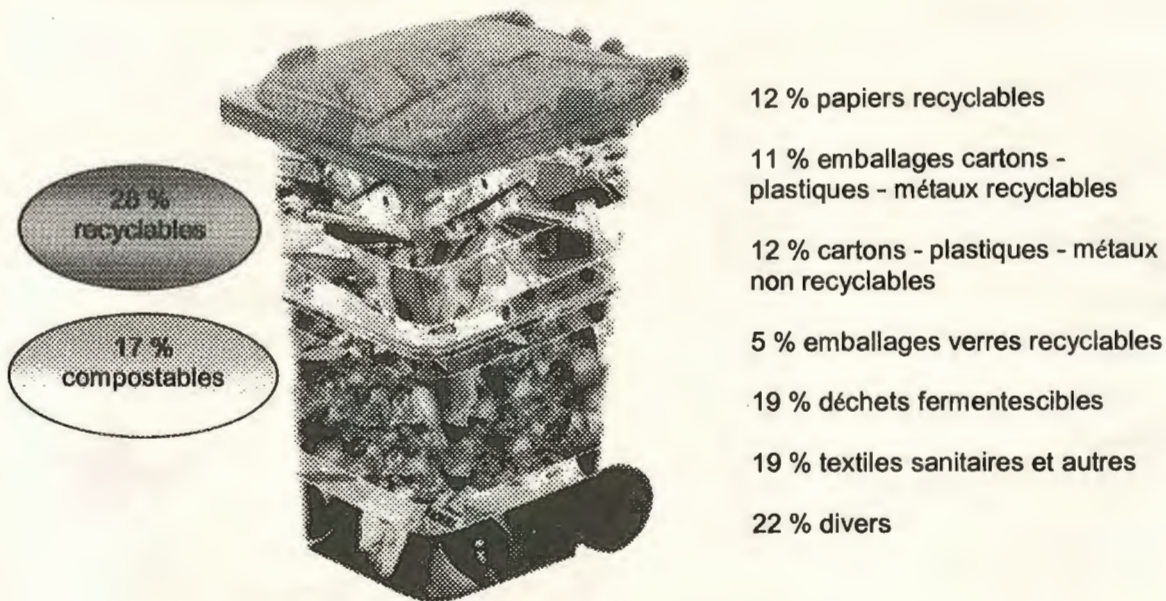
INFO CAPV – LE TRI SELECTIF

Trions mieux – Jetons moins !!!

Au cours du dernier trimestre de l'année 2010, la Communauté d'Agglomération a lancé une étude sur le contenu des poubelles d'ordures ménagères des habitants du pays viennois.

L'illustration ci-dessous reprend les résultats de cette enquête et montre combien il est important de rappeler les consignes de tri. En effet, 28% du contenu des poubelles grises auraient pu être recyclés, 17% auraient pu être compostés.

Le contenu de notre poubelle (% du poids) :



❖ Des efforts à faire en matière de tri

Les déchets recyclables retrouvés dans la poubelle « grise » (12 % de papiers, 11 % d'emballages cartons, plastiques ou métaux, 5 % de verre) interpellent et montrent que de véritables efforts sont encore à faire.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne les papiers et autres imprimés publicitaires, les cartons d'emballages types « tetrapak », les petits électroménagers, les textiles et textiles sanitaires (couches culottes) ou encore les métaux, les poubelles du pays viennois en contiennent plus que la poubelle moyenne d'un français.

Pour le verre, c'est encore 14,89 kg/ hab/ an qui ne sont pas recyclés !!!

❖ Le compostage, un geste simple adopté par beaucoup

Cette analyse montre tout de même un point très positif, l'habitant du pays viennois est bien meilleur quant à la gestion de ses déchets putrescibles. C'est sans aucun doute grâce au développement du compostage et de la sensibilisation faite auprès des habitants depuis ces 5 dernières années.

❖ Trier et réduire les déchets, un impératif

La Communauté d'Agglomération s'est engagée à recycler 75% des déchets d'emballages d'ici 2012 mais aussi à diminuer de 7% de la production d'ordures ménagères sur le pays viennois avant la fin de l'année 2014. Le service environnement propose aux habitants, conseils et outils pour mieux trier et réduire les déchets. Les ambassadrices du tri répondent à vos questions au 04 74 53 45 16.

N'hésitez pas à les joindre.



INFORMATIONS SPORTIVES

➤ Courir ou marcher pour une bonne cause :



L'association **Sang Pour Sang Sport**, vous invite à participer aux 3èmes Foulées de Chasse sur Rhône, le **dimanche 6 février 2011** à 10h00 pour les coureurs et 8 h 30 pour les marcheurs. Une boucle de 10 km vous sera proposée. Passant par les hauteurs de la commune, ce circuit composé de routes et de chemins vous offrira un panorama magnifique sur la vallée du Rhône. Le parcours sera ouvert aux randonneurs à partir de 8h30. Parking, douches, vestiaires. Départ et arrivée : salle Jean Marion à Chasse sur Rhône.

SANG POUR SANG SPORT organise des événements sportifs afin de lutter contre la maladie du lymphome.

Inscription de 8€ (11€ le jour de la course) avant le 4 février 2011. Inscription randonnée : 5€ au départ.

➤ Course du Suzon :



Deux courses sont proposées le **5 mars 2011** :

- 8 km (70% route entre village et sous-bois)
- 18.5 km (92% nature avec 520 m de dénivelé, bois et champs).
- Départ à partir de 14h 15 (jeunes), 14h 45 pour 8 km et 18.5 km, stade de rugby des Côtes d'Arej

➤ Horaire de la piscine de Vilette de Vienne :



Lundi	12 h 00 à 13 h 30	16 h 30 à 19 h 15
Mardi	12 h 00 à 13 h 30	16 h 30 à 18 h 45
Mercredi	15 h 15 à 18 h 30	
Jeudi	12 h 00 à 13 h 30	-
Vendredi	12 h 00 à 13 h 30	16 h 30 à 18 h 45
Samedi	14 h 00 à 17 h 30	
Dimanche	10 h 00 à 12 h 45	

➤ Sorties ski :



Le **ski club de la Sévenne** organise des sorties ski selon le calendrier ci-dessous :

- Le 16 janvier aux 7 Laux
- Le 30 janvier à la Vallée de Méribel
- Le 13 février aux Sybelles
- Le 27 février à Courchevel
- Le 13 mars aux Arcs
- Le 27 mars à La Rosière
- Le 10 avril à Tignes (surprise en fin de journée)

Le prix de la sortie est fixé à 40 € (transport et forfait inclus). Possibilité de location de matériel. Renseignement pour la commune de Chuzelles : Monsieur Tassin (06.85.94.43.24) ou par mail skiclubdelasevenne@hotmail.fr ou sur Facebook.



PELE MÊLE

RENDEZ VOUS



Depuis sa création en 1981 le **Festival d'Humour de Vienne** attire de plus en plus de spectateurs au cours des soirées organisées dans presque toutes les communes du pays viennois.

Cette année, pour sa 30^{ème} édition, nous aurons le plaisir de retrouver plusieurs artistes régionaux comme Chraz, Albert Meslay, Delphine Delepaut, Bonbon, fidèles entre les fidèles du 21 mars au 9 avril 2011...

A Chuzelles, c'est Olivier PONSOT qui nous réglera de ses contes lors de son spectacle découverte le 23 Mars au mille club dès 20h30.

Les billets seront en vente à partir du mardi 1^{er} février à la mairie de Chuzelles aux heures habituelles d'ouverture, au prix de 13 €.

INDICES



SMIC

Au 1^{er} janvier 2011

Taux horaire brut : 9,00 €

Mensuel brut (151,67 h) : 1365 €

RSA

Au 1^{er} janvier 2011

1 personne : 466,99 €

2 personnes : 700,49 €

3 personnes : 840,59 €

par personne supplémentaire : 187,00 €

COUT DE LA CONSTRUCTION

2^{ème} trimestre 2010 : 1517,0

INDICE DE REFERENCE DES LOYERS

3^{ème} trimestre 2010 : 118,70

PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES

Sur les 12 derniers mois : + 1,6 %

SECURITE SOCIALE

Au 1^{er} janvier 2011

Plafond annuel : 35 352 €

Plafond mensuel : 2 946 €

AVIS



RTE - Réseau de transport d'électricité

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique :

63 kV GIVORS - PONT EVEQUE.

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune,

du 20 janvier au 26 novembre 2011.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant du RTE qui en assure la maîtrise d'œuvre :

Monsieur RABASTE J.Claude - RTE EDF TERAA GET FOREZ - VELAY

5, rue Nicéphore Niépce

42 100 SAINT ETIENNE

04.77.59.43.34

Ces travaux ont été confiés par le RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE, GET FOREZ-VELAY à l'Entreprise CHAZAL SAS, 28 rue LAMARTINE, 69 800 SAINT PRIEST.

Mairie - 38200 CHUZELLES

Tél. : 04 74 57 90 97 Fax : 04 74 57 43 08

e-mail : mairie@mairie-chuzelles.fr

Site Internet : www.mairie-chuzelles.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et jeudi : 8h30 - 11h30

Mercredi : 10h00 - 11h30

Vendredi : 16h00 - 19h00



"ça se passe à... CHUZELLES"



Programme des manifestations prévues sur la commune pour les semaines à venir :

DATE	MANIFESTATION	HORAIRE	LIEU
DIMANCHE 6 FEVRIER	COINCHE ACCA	13 H 30	MILLE CLUB
DIMANCHE 27 FEVRIER	CONCOURS DE BELOTE ST VINCENT CHUZELLES	14 H 00	MILLE CLUB
SAMEDI 12 MARS	CONCOURS DE COINCHE TRAIT D'UNION	14 H 00	MILLE CLUB
LUNDI 14 MARS	DON DU SANG	16 H - 19 H	MILLE CLUB
VENDREDI 25 MARS	SOIREE CODE DE LA ROUTE AFR	20 H 00	MILLE CLUB
SAMEDI 27 MARS	CARAMENTRAN SOU DES ECOLES	MATIN	MILLE CLUB

- Les articles des associations (au format d'une demi-page) sont à faire parvenir en mairie avant le 20 des mois pairs
- La rédaction de ces articles est laissée à l'initiative de chaque association.

Bulletin tiré à 840 exemplaires
Et distribué dans chaque foyer de Chuzelles
N°110 - dépôt légal décembre 2010.

CHORALE "La Clé des Chants"

Notre association a terminé l'année 2010 le Jeudi 16 Décembre par une répétition écourtée laissant la place au verre de l'amitié. Les talents culinaires de nos choristes n'étant plus à démontrer, ce verre de l'amitié était bien accompagné. Les quelques flocons tombés ce soir là n'ont pas perturbé l'enthousiasme de chacun et tout le monde a pu apprécier les diaporamas et vidéos concoctés par Jeannot et Christian relatant les événements de l'année écoulée.

Reprise des répétitions le Jeudi 6 Janvier et Assemblée Générale prévue le 20 janvier.

Nous recherchons toujours des voix d'homme, Ténors, Barytons et Basses pour que notre ensemble soit encore mieux équilibré.

Dans les prévisions 2011 nous pouvons déjà annoncer notre répétition « Portes Ouvertes » du Samedi 26 Mars à partir de 14h30 où toutes les personnes intéressées pourront venir au Mille-Club pour s'intégrer à notre chorale et se confronter à l'apprentissage de nouveaux chants.

Nous aurons aussi le plaisir de retrouver notre cher public chuzellois le Vendredi 15 Avril pour notre traditionnel concert de Printemps, à l'église de Chuzelles. Nous recevrons ce soir là la chorale « Choral'hien », de Biol, qui nous a accueillis sur ses terres lors de son concert 2010.

En attendant de vous revoir, tous les choristes de « La Clé des Chants » vous souhaitent une

BONNE ANNEE 2011

CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE

VOUS RAPPELLE SON ASSEMBLEE GENERALE

LE VENDREDI 21 JANVIER 2011 A 20 HEURES

(Salle des Poletières (près du Mille Club))



- Nous vous présenterons toutes nos actions et manifestations en vidéo
- Projection de la chapelle Saint Maxime en 3d
- Parution d'un nouveau cahier sur la famille Alméras Latour
- Echanges et idées seront partagés avec vous autour du verre de l'amitié





Rugby Club de la Sévenne

Les responsables et éducateurs de l'école de Rugby réuniront tous leurs jeunes pousses autour d'une galette des rois le samedi 15 janvier et pour les récompenser le club leur offrira un cadeau.

Après une trêve bien méritée, nos seniors reprendront le championnat 2ème phase le dimanche 16 janvier avec pour objectifs de se qualifier pour le championnat de France. A même cette date, l'équipe réserve commencera son championnat 5ème série.

Après notre matinée tête de veau qui a été un succès, nous organisons un loto le dimanche 30 janvier à la salle des fêtes de Saint Just Chaleyssin.

Nous ne clôturerons pas cet article sans vous rappeler que nous organisons le tournoi international des 15 -17 qui aura lieu le 23 / 24/25 avril et que nous jouerons sur le stade de Luzinay.



**besoin
de
changer
d'air?**

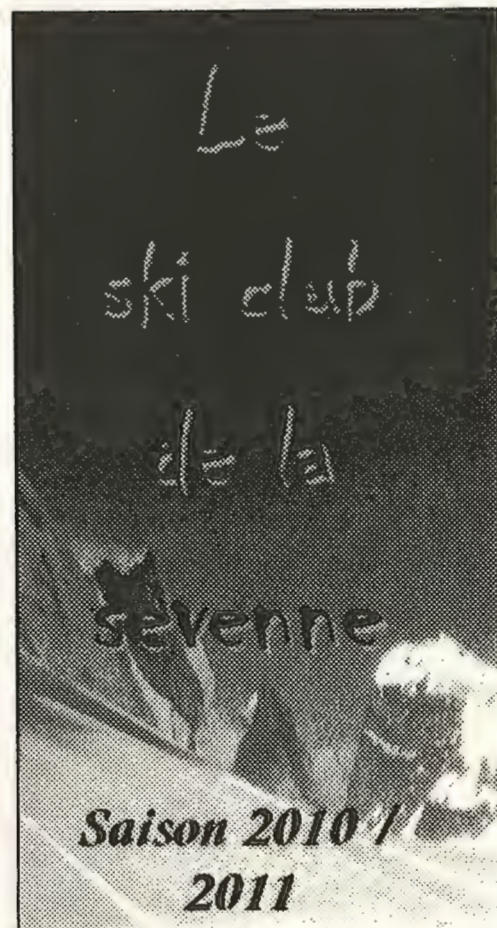
**Programmation des
sorties en page sport**

Où s'inscrire ?

- CHUZELLES ET SEYSSUEL
Ch. TASSIN
06.85.04.43.24.
- VILLETTE DE VIENNE
V. COUCHOU
04.74.59.87.58.
- SERPAIZE
A. BERTHIER 04.74.67.44.38.
Lieu dit « Route de la Ravat »
- ST GEORGES
D'ESPERANCHE
P. BRETIN
06.87.54.66.77.
- ST JUST CHALEYSSIN
LE MARDI DE 10H00 A 20H00 AU
LOCAL DU SKI

**INSCRIPTION ET REGLEMENT
OBLIGATOIRE AVANT LE MARDI SOIR
PRECEDANT LA SORTIE AUPRES DES
RESPONSABLES DE CHAQUE
VILLAGE**

Pour tous renseignements
contactez-nous au
06.73.09.07.75. ou par mail :
skiclubdelasevenne@hotmail.fr
Retrouvez nous également sur
facebook



CHUZZELLES

2010

